

Sécurité et protection de la santé au travail



Recommandations en cas d'urgence pour le personnel de l'Etat de Fribourg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du personnel et d'organisation SPO
Amt für Personal und Organisation POA



Direction des finances **DFIN**
Finanzdirektion **FIND**

Numéros essentiels

—



Premier secours
Erste Hilfe

144



Pompiers
Feuerwehr

118



Police
Polizei

117



Tox Info Suisse
Tox Info Suisse

145



Urgences psychiatriques RFSM
Psychiatrische Notfälle FNPG
+41 26 308 08 08

Sommaire

Numéros importants	4
Premiers secours	6
Incendie	8
Evacuation	9
Intoxication	10
Violence	11
Menaces	13
Alarmes	15
Fuite de gaz	16
Séisme	17
Contact	18

**Dans toutes les situations –
gardez votre calme !**

Numéros importants



Numéros d'urgence

-
- > Urgence secouriste/ambulance 144
- > Police 117
- > Pompiers 118
- > Toxinfo Suisse 145
- > La Main Tendue 143
- > Pro Juventute 147
- > Urgences psychiatriques cantonales +41 26 308 08 08
www.rfsm.ch
- > Urgences dentaires 0848 14 14 14
- > Pharmacie de garde 0900 146 146

Application
HFR hôpital
fribourgeois

Apple store



Google play



Urgences et permanences

-
- > HFR Fribourg - Hôpital cantonal
Service des Urgences (24/24)
+41 26 306 30 00
- > Permanence HFR Meyriez – Murten
+41 26 306 71 10
- > Permanence HFR Riaz
+41 26 306 40 20
- > Permanence HFR Tafers
+41 26 306 60 00
- > Hôpital intercantonal de la Broye Urgences
Payerne
+41 26 662 80 11
- > Permanence médicale de Fribourg
Clinique générale
+41 26 321 11 44

Numéros importants



Garde médicale pour les urgences non vitales

—
Numéro unique pour tous les districts

0800 170 171

Médecins

—
MedHome – Médecins à domicile

+41 26 670 07 00 / 7j./7 de 7h à 22h

www.med-home.ch

Centres de consultation LAVI

—
Pour femmes

Rue de Lausanne 91, 1701 Fribourg

+41 26 322 22 02

www.sf-lavi.ch

Pour enfants, hommes et victimes de la circulation

Boulevard de Pérolles 18A, 1701 Fribourg

+41 26 305 15 80

Premiers secours



Observer

-
- > que s'est-il passé ?
- > qui est impliqué-e ?
- > qui est blessé-e ?

Réfléchir

-
- > écarter tout danger pour :
 - > les sauveteurs
 - > d'autres personnes
 - > les victimes

Accident
Malaise
Ambulance
Médecin d'urgence

Agir

-
- > sécuriser la zone dangereuse
- > se mettre à l'abri du danger
- > mettre les victimes en sécurité

Alerter les services de secours

-
- > suivre les instructions du 144

Personne consciente / inconsciente

-
- > si la personne est consciente – identifier le problème principal
- > si la personne est inconsciente – se référer au schéma de la page 7



Intoxication



Premiers secours

Prendre en charge une personne inconsciente

Appeler les secours
144 au plus vite

Si hémorragie,
stopper le saignement

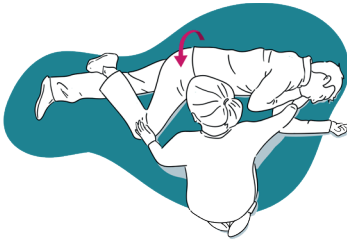


RESPIRE-T-ELLE ?

OUI



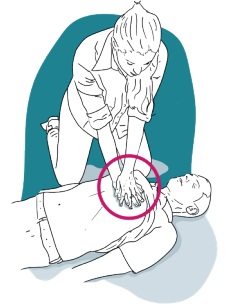
Mettre en position
latérale de sécurité



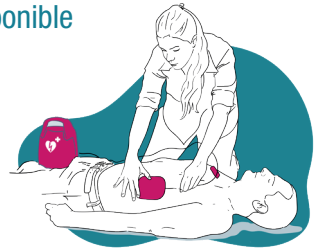
NON



a. Commencer
le massage cardiaque



b. Utiliser un défibrillateur
si disponible



Incendie



Alerter

-
- > où l'incendie s'est-il déclaré ?
- > que s'est-il passé ?
- > des personnes sont-elles en danger ?
- > donner son identité au téléphone

Secourir

-
- > agir de façon réfléchie
- > ne jamais se mettre soi-même en danger
- > secourir les personnes et les animaux
- > fermer les portes et les fenêtres
- > quitter le lieu de l'incendie (si les corridors et/ou les escaliers sont enfumés, rester dans la pièce, étancher les portes et attendre devant les fenêtres fermées)
- > emprunter les issues de secours indiquées
- > n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge
- > ne pas aller au parking souterrain ou garage
- > suivre les indications du service d'intervention
- > ne pas revenir en arrière
- > dans la mesure du possible, se tenir à l'écart des zones enfumées
- > se rendre au lieu de rassemblement et annoncer son arrivée
- > attendre les instructions



Eteindre

-
- > n'essayer d'éteindre que les petits départs de feu, à défaut quitter immédiatement le bâtiment
- > combattre le feu avec les moyens à disposition (extincteurs, couvertures antifeu, postes incendies fixes, etc.)



Attention à la fumée !

Pour plus de renseignements : www.bfb-cipi.ch/fr

Evacuation



Agir

-
- > se comporter de façon réfléchie
- > porter assistance aux personnes à mobilité réduite
- > fermer les fenêtres et les portes (sans les verrouiller à clé)
- > quitter le local
- > n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge
- > ne pas se rendre au parking souterrain ni au garage
- > ne pas revenir en arrière, se conformer aux ordres des services d'intervention
- > suivre les messages diffusés
- > se rendre au lieu de rassemblement et annoncer son arrivée
- > attendre les instructions
- > quitter le lieu de rassemblement uniquement après autorisation par les instances officielles

A l'enclenchement
de la sirène

Ordre du service
d'intervention

Intoxication

—



Alerter

—

- > **qui** : âge, poids, sexe, etc.
- > **quoi** : détailler la substance, le produit (information sur l'étiquette, symboles de danger), la plante ou l'animal associé à une intoxication
- > **combien** : essayer d'évaluer la dose maximale ayant pu être absorbée
- > **quand** : essayer d'évaluer le temps écoulé depuis l'incident
- > **quoi d'autre** : expliquer les symptômes observés (vomissements, fatigue, douleur, etc.) et les premières mesures prises
- > **où** : numéro de téléphone pour un rappel et endroit où se trouve le/la patient-e

Agir

—

- > **ingestion** : ne pas provoquer de vomissements, contacter le 145 et suivre leurs directives
- > **inhalation** : amener de l'air frais, effectuer les mesures de premier secours
- > **absorption cutanée** : enlever les habits imprégnés en évitant tout contact supplémentaire avec le reste du corps, rincer abondamment les parties du corps atteintes à l'eau courante, ne pas frotter
- > **projections oculaires** : rincer immédiatement l'œil touché à l'eau courante pendant au moins 10 minutes, maintenir les paupières bien ouvertes, coucher le/la patient-e sur le côté, l'œil touché vers le bas afin de protéger l'œil intact, ôter les lentilles de contact dans la mesure du possible

Tox Info
Suisse

Intoxication
Brûlure



Pour plus de renseignements : www.toxinfo.ch

Violence



Face-à-face

- > agir de façon posée et réfléchie
- > rendre l'interlocuteur-trice conscient-e du caractère inacceptable de ses propos
- > mettre immédiatement fin à l'entretien
- > si possible, identifier la personne
- > si la personne refuse d'obtempérer :
 - > appeler immédiatement à l'aide (collègues, passant-e-s, etc.)
 - > s'éloigner dans la mesure du possible de l'agresseur-euse
 - > sous la menace d'une arme ou d'un objet dangereux, se soumettre sans condition
 - > déclencher l'alarme (si disponible et si possible) ou appeler le 117
- > ne jamais jouer au héros



Messages

- > courrier postal : sauvegarder le message et son enveloppe en les plaçant dans une fourre en papier (sans les plier) et ne plus les toucher
- > message électronique : sauvegarder, éventuellement faire une capture d'écran ou imprimer
- > informer un-e supérieur-e



Prendre au sérieux chaque acte de violence

Violence

—



Téléphone

—

- > garder son calme
- > enregistrer l'appel ou noter le message en essayant de prolonger la conversation et en notant :
 - > le texte de la menace
 - > les revendications
 - > le lieu de la menace
 - > les ultimatums
- > faire répéter volontairement le message
- > tenter d'identifier l'interlocuteur-trice :
 - > son n° de téléphone
 - > femme ou homme
 - > langue, dialecte, accent
 - > autres caractéristiques
- > être attentif-ve aux bruits de fond, ou tout autre critère permettant l'identification du lieu et de l'auteur-trice
- > informer un-e supérieur-e



Menaces



Alerte à la bombe

-
- > être attentif-ve aux objets suspects
- > agir de façon posée et réfléchi

Messages

- > courrier postal : sauvegarder le message et son enveloppe en les plaçant dans une fourre en papier (sans les plier) et ne plus les toucher
- > message électronique : sauvegarder, éventuellement faire une capture d'écran ou imprimer

Téléphone

- > enregistrer l'appel, essayer de prolonger la conversation et noter :
 - > les propos et les revendications
 - > les ultimatums
 - > le lieu de la menace et l'endroit où l'objet est déposé
- > faire répéter volontairement le message
- > tenter d'identifier l'interlocuteur-trice :
 - > n° de téléphone de l'appelant
 - > femme ou homme
 - > langue, dialecte, accent
 - > autres caractéristiques
- > être attentif-ve aux bruits de fond, ou tout autre critère permettant l'identification du lieu et de l'auteur-trice
- > avertir la direction qui prendra la décision de faire appel à la police cantonale et de procéder à une éventuelle évacuation



Prendre au sérieux chaque alerte

Menaces



Objets suspects

-
- > être attentif-ve aux objets suspects
- > agir de façon posée et réfléchie
- > ne toucher en aucun cas un colis ou un objet suspect et s'éloigner immédiatement
- > ne pas ouvrir, ne pas secouer la lettre ou le paquet
- > placer la lettre ou le paquet dans un sac en plastique
- > ne pas tenter de nettoyer la surface contaminée
- > fermer les fenêtres
- > quitter la pièce et fermer la porte à clé
- > barrer l'accès à la zone
- > se laver les mains avec du savon si le produit suspect s'est déjà répandu sur une surface
- > ne pas entrer en contact physique avec d'autres personnes si vous avez été en contact direct avec un produit suspect
- > établir la liste de toutes les personnes présentes
- > ne pas quitter l'aire du secteur contaminé
- > avertir la direction qui prendra la décision de faire appel à la police cantonale, puis les services sanitaires



Alarmes

Agir

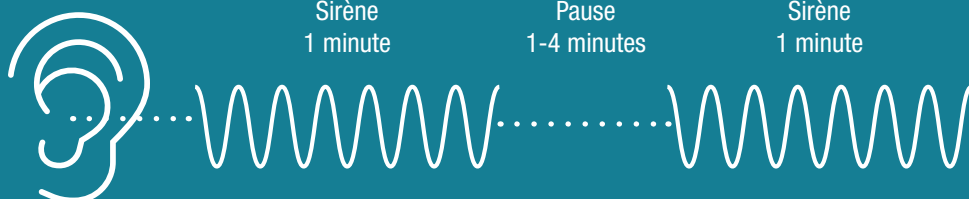
- > prendre au sérieux chaque alarme transmise
- > agir de façon posée et réfléchie

Alarme générale (2 x 1 minute)

- > s'informer via l'application ou le site d'Alertswiss et écouter la radio
- > écouter les chaînes de la SSR et des radios privées qui diffusent les consignes des autorités sur les comportements à adopter en cas de catastrophe
- > suivre les consignes
- > informer les voisins

Alarme-eau (12 x 20 secondes)

- > quitter rapidement la zone dangereuse
- > respecter les consignes des autorités et s'informer via l'application Alertswiss



Fuite de gaz



Agir

-
- > agir de façon posée et réfléchie
- > supprimer toute source d'allumage !
- > si possible, essayer de fermer la source de gaz
- > aérer au mieux en ouvrant les fenêtres
- > éviter la propagation de gaz dans les locaux annexes
- > informer oralement les personnes en danger (ni par téléphone ou natel – risque d'explosion)
- > frapper aux portes (ne pas sonner)
- > quitter le local
- > emprunter les issues de secours indiquées
- > n'utiliser ni l'ascenseur ni le monte-charge
- > ne pas aller au parking souterrain ou garage
- > se rendre au lieu de rassemblement et annoncer son arrivée
- > attendre les instructions
- > quitter le lieu de rassemblement uniquement sur ordre des instances officielles

Odeur de gaz

Bruit d'échappement
et fuite de gaz



Séisme

Se protéger

-
- > **à l'intérieur** : se mettre à l'abri sous un cadre de porte ou une table solide ; prendre garde aux objets qui chutent ou se renversent et éviter la proximité des fenêtres et des baies vitrées, celles-ci peuvent se briser
- > **à l'extérieur** : éviter la proximité des bâtiments, des ponts, des lampadaires, des pylônes électriques, de grands arbres et d'autres objets susceptibles de s'effondrer ou de chuter

Agir

-
- > s'attendre à des tremblements secondaires
- > allumer la radio et suivre les consignes qui y sont données
- > prodiguer les premiers soins aux victimes
- > ne pas avoir de conversations téléphoniques privées
- > ne pas se déplacer en voiture
- > mettre hors service les conduites d'eau, de gaz et d'électricité
- > suivre les consignes de la police, des sapeurs-pompiers et des services de secours



Contact

—
**Service du personnel
et d'organisation SPO**
Sécurité et protection
de la santé au travail SST
Rue Joseph-Piller 13
1701 Fribourg
T +41 26 305 32 57
spo@fr.ch
www.fr.ch/spo

